



Sommaire

SPECIAL CESER

Séance plénière du 7 juin 2021

Dernière séance « interne » avant les élections régionales

Edito

S. Creachp.1

« Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne »

S. Creachp.2

« Sur la réponse du CESER de Bretagne à la consultation publique sur les projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), de son Programme de Mesures (PdM) et du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne pour la période 2022-2027 »

N.Saoutip.3

« L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050 : quels enjeux de société ? »

G. Urvoasp.3/4



EDITO de
Stéphane CREACH
Responsable du
Groupe C.G.T.
du CESER

Nous l'avons signalé dans un Rapid'Info « spécial CESER » précédent, cette session du CESER était consacrée à des études internes avec la particularité malgré tout d'un avis sur les questions liées à l'Eau.

Il s'agit en fait de la réponse du CESER de Bretagne à la consultation sur les projets concernant cette question essentielle qui prend par ailleurs, concernant la partie littorale, une ampleur inégalée dans la période sur le sujet des algues vertes.

Le CESER a déjà travaillé la question mais l'avis du CESER a besoin de remettre l'ouvrage sur le métier. Nous avons à faire ce même travail au sein de la CGT sur la question de l'Eau puisque « bien essentiel ». Il est utile de préciser que ce travail s'effectue en ce moment même au travers le pôle territoire Confédéral.

Mais nous aurons besoin de retravailler encore la question sur notre région toujours dans l'optique de réponses donnant certaines solutions et ouvrant des perspectives.

Comme de fait exprès, l'étude sur « la culture maritime » en Bretagne a été soumise au vote de l'Assemblée dans cette même session. Cette étude est d'une très haute qualité, ce que la CGT a souligné, notre apport sur les notions liées au travail contribue certainement aussi à « ce fil bleu du développement ».

Enfin, la section prospective du CESER soumettait son étude, qui a connu un chemin relativement chaotique, pour aboutir à reposer les enjeux de société concernant l'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050.

Une fois encore la déclaration de la CGT a fait « mouche » en pointant l'immense fossé des inégalités.

Les trois interventions de la CGT sont à mettre

en complément de la lettre ouverte du Comité Régional dans le cadre des élections régionales, des différentes interventions de la CGT Bretagne au sujet du conflit majeur des Fonderies de Bretagne, des luttes des cheminots, dans la santé, ...

L'ordre du jour de cette session particulière ne permettait pas de faire de cette session « une caisse de résonance » de la situation sociale du moment.

Mais la délégation CGT du CESER vous invite à vous emparer des trois documents soumis à la démocratie régionale puisque dans les trois cas et, avec en renfort, les 24 interventions au total, il a matière à discerner nombre d'éléments utiles pour nos syndicats et nos organisations professionnelles ou en territoires. Il y a des points de convergence très forts à travailler comme des points de tensions ou de désaccords qui s'expriment. Les interventions de la CGT participent pleinement à mettre certains points sur les « I ».

Dès 2017, le CESER souhaitait que notre région s'oriente vers un projet partagé de développement durable de la Bretagne. Il proposait d'organiser les transitions indispensables à un réel développement durable. Cela reste toujours d'actualité.

Aujourd'hui, en Bretagne comme ailleurs, il faudra mener ces transitions mais il faut également des ruptures. **La première reste la répartition des richesses !!!**

C'est cette double démarche avec en son cœur la valeur « travail » qui est le fil conducteur de la Conférence Régionale des 17 et 18 juin 2021 à Rennes.

Oui, il nous revient, comme nous y invite cette conférence, encore plus qu'à d'autres, de **« bâtir nos territoires et notre avenir » !**

Rennes, le 9 juin 2021

Site Internet :
www.cgt-bretagne.fr
mail :
cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la
publication :
Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992
Bimensuel - 0,15€



Intervention de Stéphane CREACH

Cette nouvelle étude du CESER, qui a fait l'objet de nombreux échanges dans la section Mer et Littoral, est la conjugaison plutôt aboutie de plusieurs ambitions et de trajectoires pouvant éclairer un grand nombre d'acteurs.

La CGT a souligné en bureau du CESER, au moment du vote de la synthèse, la grande qualité d'écriture de cette étude, l'aisance de lecture, il n'y a aucune raison que cette remarque ne soit pas partagée par l'ensemble de l'Assemblée.

Pour appréhender la diversité de la culture maritime en Bretagne, nous avons donc à disposition « un fil bleu » qui peut guider nos choix et réflexions.

Ce « fil bleu », comme le fil d'Ariane, doit permettre de retrouver toujours son chemin, sans donner de leçon à quiconque, au contraire en partageant l'expérience et l'intelligence puisque l'urgence et la conjugaison des crises sociales et environnementales supposent de se fixer des objectifs ambitieux de bien-être.

Une telle ambition ne se réalise pas « d'en haut ».

Elle nécessite pour se concrétiser de s'appuyer sur plusieurs leviers, ce que propose cette réalisation du CESER et c'est tout à son honneur.

Je crois utile de revenir un instant sur quelques éléments clés de ce travail ou plutôt un élément clé : celui de la complémentarité.

L'importance d'affirmer collectivement les enjeux liés au monde maritime et la nécessité de développer une approche intégrée -pour les appréhender- constitue une véritable démarche en soi.

Dans un contexte tellement stupide de concurrence exacerbée favorisant le « moins- disant » social, les aspirations humanistes tirent, dans cette étude, leur épingle du jeu.

Elles le font puisqu'elles sont en interaction avec ce que la nature est en capacité de proposer mais surtout parce qu'elles contredisent un système qui assure la prospérité pour quelques-uns au prix de la difficulté pour un grand nombre.

Parmi nos nombreux échanges lors de ces travaux, il me semble important de préciser à notre assemblée le fait que nous ayons eu un croisement d'épisodes évoquant des souvenirs et des actes actuels concernant plus particulièrement le temps de l'enfance.

Nous avons eu la même intelligence lors de notre étude sur la crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons encore.

Il doit y avoir une raison et il faudra à un moment ou à un autre mieux travailler la combinaison des travaux de notre Assemblée avec des Assemblées composées de jeunes, en premier lieu certainement avec le Conseil Régional des jeunes.



Nous reconnaissons en toute conclusion que **« oui, la Bretagne c'est la mer...et la culture maritime le précieux fil bleu de son développement. »**

Est-ce un hasard que cette très belle phrase soit précédée de la neuvième et dernière préconisation du CESER pour **« ouvrir les perspectives professionnelles maritimes dès le plus jeune âge »**?

Pour l'avoir souligné en section, si en électricité -comme dans le sens commun- le fil rouge est le conducteur, le bleu permet le retour à la source. Ce que le sens du travail doit aussi permettre.

Notre travail, sa valeur, les ressources associées, les implications dans les vies, la structure même de nos sociétés est construite sur une communauté permettant un véritable entrelacement du domaine du vivant.

La sagesse de cette étude -dont la diffusion sera un défi- doit renforcer le potentiel de la deuxième Assemblée de Bretagne puisque le risque poten-

tiel d'une désastreuse ascension d'un pouvoir illégitime existe et persistera, ici comme ailleurs.

Il est cependant tout à fait vérifiable qu'une communauté de citoyennes et citoyens, biens informés et prompts à l'action, pour peu qu'on leur en donne les moyens, peut révéler des desseins qu'aucune divinité ne saurait exercer.

Pour conclure, il est évident pour la Confédération Générale du Travail que l'architecture des méthodes collectives est un impératif pour une construction démocratique de la société.

Et puisque tous les développements doivent être durables, le développement humain se doit de l'être aussi.

C'est pourquoi, dans le cadre du plan de « Relance France », lui-même couplé au plan Reacte-UE de l'Union Européenne, les piliers de ces derniers sont sensés transformer les économies des Etats Membres et les territoires de ces mêmes Etats pour que l'argent des citoyens et citoyennes retourne en investissements qui sont à la hauteur de leurs besoins en matière de :

- Verdissement de l'économie ;
- Souveraineté industrielle ;
- Cohésion sociale et territoriale ;

Ce triptyque est par ailleurs territorialisé.

Réindustrialiser la France, ses territoires, régions et départements, pour pérenniser l'emploi et les sites est un axe stratégique majeur en optant pour de nouveaux modèles qui prennent en compte l'urgence climatique.

L'urgence climatique a en miroir l'urgence sociale. Les deux faces de cette même médaille tombent sous le sens d'une réelle stratégie industrielle mobilisatrice des valeurs du travail.

Le champ culturel est bien plus important, c'est un fait, mais jamais il ne se s'élèvera du travail en lui-même !

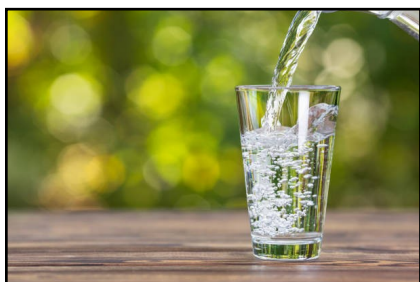
C'est aussi simple à comprendre que son exercice n'est qu'humain !

« Sur la réponse du CESER de Bretagne à la consultation publique sur les projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), de son Programme de Mesures (PdM) et du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne pour la période 2022-2027 »



Intervention de Nadine SAOUTI

La CGT est en accord avec la réponse du CESER de Bretagne sur la consultation publique sur les projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), de son Programme de Mesures (PdM) et du Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne pour la période 2022-2027.



Ces débats sur la planification de la gestion de l'eau soulèvent la question d'une vision globale de la préservation de la ressource et de sa consommation et, de fait, de sa rareté physique et sociale car, contrairement à ce qui a pu être pensé pendant de nombreuses années en Bretagne, l'eau n'est pas une ressource inépuisable.

Certes, ces questions traitant de la préservation de la ressource et de son exploitation sont relativement complexes et mobilisent bon nombre d'acteurs et d'experts.

Cela étant, il devient de plus en plus évident que « celles et ceux qui souillent l'eau » soient mis devant leurs responsabilités. Ce bien commun n'est pas au « loisir » d'une « petite » partie

de la communauté. Si débat public doit y avoir, alors ayons-le !

Pour la CGT, ce débat doit s'ouvrir plus largement à des expressions plus diversifiées de citoyens car, pour l'instant, la gouvernance est essentiellement entre les mains de spécialistes qu'ils soient élus ou professionnels.

Que les CESER demandent à réintégrer les comités de bassin correspond à une revendication évidente pour plus de démocratie dans les politiques de l'Eau.

Par ailleurs, éduquer-former aux enjeux de la consommation de l'eau est également primordial, que cela soit dès le jeune âge, en milieu scolaire ou péri-scolaire, ou auprès des adultes en formation professionnelle.

Concernant le financement de la politique de l'Eau, le principe de « l'Eau paie l'Eau » signifie que ce sont les usagers qui, par leurs factures, paient l'essentiel des dépenses liées au prélèvement, à la distribution et au traitement de l'eau ; par conséquent, il paraît pertinent et évident que ces recettes restent exclusivement dédiées à ce domaine.

Or, de son côté, l'État n'envisage pas du tout les choses sous cet angle, préférant orienter une partie des recettes tirées de ces redevances vers d'autres secteurs.

Pour la CGT, ce choix est contestable car des investissements importants sont nécessaires et urgents autant pour l'entretien des infrastructures de

traitement des eaux -pour ne citer que la rénovation de bon nombre de stations d'épuration vieillissantes- que dans le domaine de la recherche scientifique où il y a tant à faire pour développer de nouveaux protocoles de prévention de pollution que de nouveaux process de productions plus respectueux de l'environnement, plus sobres en consommation d'eau et en rejets polluants.

Enfin, il y a nécessité absolue de donner les moyens aux CESER de travailler avec d'autres régions pour la construction et le suivi des SDAGE et PGRI car ces outils peuvent couvrir plusieurs régions de la même façon qu'une région peut être concernée par plusieurs SDAGES.

Pour la CGT, à travers l'élaboration de ces outils de planification de la gestion de l'eau, il s'agit ici de mettre en place une stratégie universaliste de la gestion de la ressource « Eau », pour une cohérence des différents enjeux liés à la santé, à la biodiversité, aux impacts économiques et aux engagements politiques.

L'Eau est, et sera, ce que le « monde d'avant » a considéré pour « l'Or ».

La ruée vers sa domination va devenir un tel sujet de tension que notre assemblée se doit d'y travailler dès maintenant à défaut « de se mordre les doigts » dans des instants très proches.

A bons entendeurs....

« L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050 : quels enjeux de société ? »

Intervention de Gaëlle URVOAS



Notre étude du CESER sur l'alimentation permet d'avoir un aperçu des grandes tendances qui peuvent émerger en Bretagne autour des enjeux de l'alimentation. Le sujet est si vaste qu'il a été vu essentiellement sous l'angle du consommateur et de l'impact des comportements sur le système global.

La CGT apprécie le travail mené par la commission prospective et souhaite s'en faire « porte-parole » pour continuer à mettre à l'ordre du jour la question de l'accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité, respectueuse de l'environnement. Sans reprendre en entier tous les enseignements, nous souhaitons insister d'a-

bord sur le besoin de développer les connaissances et la recherche autour de l'alimentation.

Dès l'école, cette question au cœur de la vie des êtres humains doit être partagée et mise en action. Nous partageons ensuite pleinement le besoin d'une approche systémique intégrant l'alimentation dans la perspective du

développement durable.

L'alimentation durable peut servir de fil rouge si pour tout le monde cela correspond bien à : **« l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire »**.

La CGT, comme le suggère l'étude, promeut la montée en gamme de la production. Cela ne sera efficace que si elle est accompagnée par la répartition des marges dans la filière alimentaire. Les salarié·e·s ne doivent plus être la variable d'ajustement équilibrant le coût fluctuant des matières premières mondialisées au prix de leur salaire et leur santé. Un meilleur équilibre pour la répartition de la valeur créée, pour une large part, par les salarié·e·s des filières agroalimentaires, ainsi que celles revenant aux productrices et producteurs doit être mis en place.

Il n'est plus tolérable que des salarié·e·s de l'agroalimentaire ne puissent même pas acheter la nourriture de qualité, qu'ils et elles produisent, et doivent se rabattre, non par choix mais par moyens, sur le « tout venant » de la production et que leur santé ne fasse pas partie des enjeux à prendre en compte. Les origines de cette perversité contre le « coût du travail » sont bien là l'élément essentiel.

La poursuite du pillage du travail salarié et du travail paysan par une partie des industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution se poursuivra si nous ne faisons rien. Les niveaux de rentabilité financière et les dividendes indécents versés aux actionnaires ne cessent d'augmenter malgré la crise que nous subissons.

La facture reste payée par les salarié·e·s, les consommateurs et consommatrices et les petits agriculteurs et petites agricultrices. Une intervention pérenne et forte de l'État pourrait soutenir l'organisation des entreprises de production, qui, à elle seule, n'est pas de nature à rééquilibrer le rapport de forces à l'intérieur de chaque filière.

La CGT demande que cela soit mis à l'ordre du jour des stratégies économiques mises en œuvre par le gouvernement et déclinées en région Bretagne, lieu de fortes implantations de celles-ci.

La pandémie a mis en lumière « les premières lignes », « les indispensables » à la vie dite « normale ». Les salarié·e·s de la chaîne alimentaire ont eu « leur heure de gloire » juste pour cet instant ? Pourtant, elles et ils, sont aussi celles et ceux qui ont un taux de Troubles Musculo Squelettiques défiant les métiers les plus pénibles. Les entreprises font peser ces coûts de la mauvaise santé qu'elles génèrent, par les mauvaises conditions de travail sur la population globale. C'est une des dimensions du « coût du capital » rarement prise en compte. Alors, il va bien falloir, un jour, pointer les responsabilités !

La CGT s'honore à le faire ! Oui, il faut tout faire pour **« que la fourche à la fourchette »** tout le monde y trouve son compte ! La dimension sociale évoquée dans l'étude fait pleinement partie de la dimension économique pour la CGT. Ces deux notions sont étroitement liées.

Quelle économie sans les salarié·e·s qui la fabriquent ?

La rémunération de toutes et tous et la santé de toutes et tous **« de l'usine à la cuisine »** -et retenez bien cette expression- aurait toute sa place dans tous les scénarios et devrait guider les actions futures.

L'étude souligne à juste titre que les familles les plus modestes ont un budget contraint « hors alimentation » de plus en plus important. La question de pouvoir se nourrir « bien » est donc posée et les scénarii évoquent des évolutions de l'aide alimentaire.

Pour la CGT, cela ne peut suffire ! Les inégalités alimentaires sont intolérables. C'est pourquoi elle propose des mesures étatiques agissant à la fois contre les ententes entre industriels de l'agroalimentaire qui aboutissent toujours à une augmentation généralisée des prix pour les consommateurs, et par un revenu du travail qui garantisse à toutes et tous d'accéder à tous les

biens de première nécessité sans devoir faire des choix de non-qualité.

Ne vous y trompez-pas, ce n'est pas du « soviétisme », c'est de la puissance publique, dont il s'agit, la même qui agit dans ce moment et que « le libéralisme Américain » par son actuel Président vante partout !

Entre un gouvernement qui encourage **« des modèles plus productifs et capables d'affronter la concurrence internationale »** et les résultats de notre étude qui détaille et montre le besoin d'une agriculture et d'une production plus qualitative et plus proche des citoyens, l'écart ne cesse de se creuser.

L'alimentation est un élément vital pour les populations. Une véritable politique alimentaire et nutritionnelle publique doit garantir l'accès à chacune et chacun à une alimentation saine et diversifiée à des prix socialement acceptables.

Concernant la dimension environnementale, la CGT partage la nécessité de prendre en compte toutes les externalités environnementales et climatiques afin d'aboutir à une vérité des coûts et de l'empreinte écologique de chaque produit. L'accélération de la concentration agraire, contraire à un type de développement agricole soucieux de la sauvegarde des ressources naturelles et de l'environnement, participe d'un déséquilibre du territoire, c'est dès lors un impératif de la collectivité régionale.

Les industries agroalimentaires peuvent aussi se rapprocher des territoires et se diversifier.

L'évaluation de ce coût de la dimension environnementale pourrait intégrer aussi les coûts des soins en Bretagne et aussi dans les pays producteurs lointains générés par la filière.

Mais à quelle hauteur mettrons-nous la perte de la vie d'une femme en Asie - ou ailleurs- victime d'inhalation de pesticides ?

Et la main d'un ouvrier dans un abattoir dans un de nos départements ?

La CGT aurait bien vu un scénario réglant en même temps que la maltraitance animale, la maltraitance des salariés.

Vous pouvez accéder :

- aux avis et vœux du CESER,
- aux interventions des membres CGT du CESER
- aux interventions de tous les autres membres du CESER

À partir du site du Conseil Régional : www.bretagne.fr puis La Région puis Le CESER puis Avis

À partir du site du Comité Régional CGT. : www.cgt-bretagne.fr puis CESER puis Les avis du CESER